

## Compte rendu de séance

### Séance du 7 Février 2014

L' an 2014 et le 7 Février à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de  
HARDOUIN Gilbert Maire

**Présents** : M. HARDOUIN Gilbert, Maire, Mmes : JOUIS Josiane, NAULET Evelyne, PILLET Patricia, MM : AMY Guy, NEAU-PAYE Mickaël, OUVRARD Vincent, ROUSTEAU Jean-Marie, RÉBILLARD Etienne, TERASAS Francis, TRIOLLET Jean-Claude

M. Vincent OUVRARD ( pouvoir à Mme JOUIS); M. Jean-Marie ROUSTEAU ( pouvoir à M. NEAU-PAYE)  
M. Guy AMY

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 8

**Date de la convocation** : 31/01/2014

**Date d'affichage** :

#### **Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous-Préfecture de Saumur  
le : 14/02/2014

et publication ou notification  
du :

**A été nommé(e) secrétaire** : Mme Patricia PILLET

#### **Objet(s) des délibérations**

### SOMMAIRE

Subventions 2014 - 2014/03

Ouverture de crédits - 2014/04

Contrat d'assurance Groupe GRAS-SAVOYE CNP - 2014/05

Convention de constitution de groupement de commandes pour vérifications des aires de jeux, équipements sportifs. - 2014/06

Edition d'un nouveau guide de randonnée 2014 - 2014/07

**Subventions 2014: réf : 2014/03**

Après discussion, les membres du conseil municipal DÉCIDENT d'attribuer les sommes suivantes pour les subventions 2014 qui seront mandatées au compte 6574.

|                          | <b>Voté</b>       |
|--------------------------|-------------------|
| OB TENNIS                | 46,00<br>€        |
| OB BASKET                | 138,00 €          |
| OB CYCLISME              | 115,00 €          |
| OB HAND BALL             | 46,00<br>€        |
| ECUR. BAUGEOIS           | 69,00<br>€        |
|                          |                   |
| Collège<br>Notre-Dame    | 230,00 €          |
|                          |                   |
| A.P.E. du R.P.I.         | 350,00 €          |
| Cadets du<br>Baugeois    | 50,00<br>€        |
| Cahiers du<br>Baugeois   | 16,00<br>€        |
| Baugeois<br>entreprendre | 50,00<br>€        |
| Comice agricole          | 143,50 €          |
| FDGDON                   | 50,00<br>€        |
| <b>TOTAL</b>             | <b>1 303,50 €</b> |

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

**Ouverture de crédits : réf : 2014/04**

M. Le Maire informe le conseil municipal que des factures d'investissement sont à payer avant le vote du budget primitif 2014.

Facture SOREAU pour un montant de 1030 €uros au compte 21311 et la facture SEDI pour un montant de 970 €uros au compte 2188, le conseil municipal DÉCIDE d'ouvrir les crédits nécessaires afin de permettre le règlement des factures.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

**Contrat d'assurance Groupe GRAS-SAVOYE CNP : réf : 2014/05**

Le Maire rappelle au conseil que, conformément aux dispositions de l'article 26 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, le Centre de Gestion peut souscrire pour le compte des collectivités et établissements du département, qui le demandent, des contrats d'assurance les garantissant contre les risques financiers découlant des dispositions des articles L 416-4 du code des communes et 57 de la Loi 84-53 suscitée ainsi que des dispositions équivalentes couvrant les risques applicables aux agents non titulaires.

Considérant l'intérêt que représente la négociation d'un contrat d'assurance groupe,

le Conseil, après délibération,

DÉCIDE de rattacher la collectivité à la consultation lancée par le Centre de destination pour la couverture des risques statutaires des agents permanents à compter du 1er janvier 2015.

Caractéristiques de la consultation:

- Couverture de l'ensemble des risques statutaires
- Franchise de 30 jours cumulés avec abrogation pour les arrêts supérieurs à 60 jours, accident de travail et maladies professionnelles sans franchise.
- Garantie des charges patronales (optionnelle).

Option: Franchise de 10 jours fermes pour accident du travail et maladie professionnelle; cette option devra nécessairement être associée à une proposition sans franchise pour ces deux risques.

CHARGE le Maire de signer la demande de consultation.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

**Convention de constitution de groupement de commandes pour vérifications des aires de jeux, équipements sportifs : réf : 2014/06**

M. Le Maire fait part au conseil municipal que la Communauté de Communes du Cantond e Baugé souhaite mettre en place un groupement de commandes pour la réalisation des vérifications des aires de jeux, équipements sportifs et de la surveillance de l'air intérieur.

Après discussion, les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à cette convention et autorise M. Le Maire à signer les documents nécessaires à son exécution.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

**Edition d'un nouveau guide de randonnée 2014 : réf : 2014/07**

M. le Maire informe le conseil municipal que le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre travaille actuellement sur l'édition d'un nouvel ouvrage.

Les circuits "La Grande Jeanne" et " Bois et Vallée" seraient inscrits sur ce guide.

Une convention qui vaut engagement pour une durée de 3 ans est à signer entre le Comité Départemental et la Commune. Après discussion, les membres du conseil municipal autorisent M. le Maire à signer la dite convention annexée à la présente délibération.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

**Questions diverses :**

**RYTHMES SCOLAIRES:** Pour permettre l'accueil des enfants au sein du RPI, il est utile de prévoir un budget pour l'accueil périscolaire sur la commune de Le Guédeniau, à savoir 2 000 euros sur le budget 2014.

**GITES RENOUVELLEMENT DU CLASSEMENT DE NOTRE MEUBLÉ DE TOURISME:** Après discussion, il est décidé de ne pas adhérer au classement de meublé de tourisme réalisé par Anjou-Réservation.

**CONVENTION SENTIERS DE RANDONNÉES:** Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas adhérer à la convention des sentiers de randonnées régie par Fédération Française de Randonnées.

**QUESTIONS DIVERSES:**

\* Réunion 21/02/2014: Vote des Comptes administratifs 2013 et fin de préparation des budgets primitifs 2014.

\* Réunion 07/03/2014: Vote des taxes et des budgets primitifs 2014.

Séance levée à: 22 h 30

En mairie, le 13/02/2014

Le Maire

Gilbert HARDOUIN

